



L'amélioration de la gouvernance du secteur forestier constitue une condition préalable indispensable pour qu'il soit à même de jouer un rôle moteur à la mesure de son potentiel dans la reconstruction durable de la République centrafricaine. Cette gouvernance doit porter sur une amélioration substantielle des standards de gestion du secteur.

Sur la base des réformes engagées conjointement par les Départements des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche ainsi que des Finances et du Budget, le Gouvernement entend améliorer les performances du secteur forestier pour une meilleure contribution à l'économie nationale.

Dans cette optique, il a été décidé de la mise en place d'un Programme de Sécurisation des Recettes d'Exportation des bois légalisés et Traçables. Cette mission a été confiée préalablement au BIVAC/RCA dont le contrat après avoir été reconduit plusieurs fois, a pris fin depuis le mois de Novembre 2018.

Pour combler ce vide, le recrutement d'un prestataire spécialisé par avis d'appel d'offre a été recommandé en conformité avec la procédure de passation des marchés nationaux. Trois prestataires ont été présélectionnés : BIVAC/RCA ; FRM Ingénierie et Société Générale de Surveillance (SGS S.A). Ainsi, la Société Générale de Surveillance (SGS S.A) est retenue non seulement pour la Sécurisation des Recettes d'Exportation des bois, mais aussi, pour satisfaire le besoin de disposer des données fiables sur les prix indicatifs des bois à l'exportation indispensable pour la Coordination de l'Observatoire Economique de la Filière Bois dans le cadre de détermination des valeurs mercuriales et FOT.

Ce jour du 5 juin 2020, marque la signature définitive dudit contrat de service entre la Société Générale de Surveillance (SGS S.A) représentée par Madame **Marie Chantal PENDOUE** et le Gouvernement centrafricain représenté par **Monsieur Amit IDRISSE**, Ministre en charge des forêts à près une âpre négociation.

